

• MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

Nicolas Schmit est né le 10 décembre 1953 à Differdange.

ÉTUDES ET FORMATIONS

Nicolas Schmit est docteur en sciences économiques et diplômé de l'Institut des études politiques d'Aix-en-Provence (1982). Il obtient également un DEA de relations internationales en 1978 ainsi qu'une maîtrise de lettres en 1977.

FONCTIONS MINISTÉRIELLES

À l'issue des élections législatives du 13 juin 2004, Nicolas Schmit se voit confier le poste de ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration le 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) issu des élections législatives du 7 juin 2009, Nicolas Schmit est nommé ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration en date du 23 juillet 2009.

Nicolas Schmit représente le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne dans la formation « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » pour les parties Emploi et Politiques sociales ainsi que dans la formation « Justice et affaires intérieures » pour la partie Immigration.

AUTRES FONCTIONS POLITIQUES

De 1989 à 1990, Nicolas Schmit est secrétaire du groupe parlementaire du LSAP.

De 1991 à 2004, il est membre du Conseil d'État.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

De 1978 à 1979, Nicolas Schmit occupe un poste de chargé de recherche en relations économiques internationales à l'université d'Aix-Marseille III.

À partir de 1979, il s'occupe, en tant qu'attaché à la présidence du gouvernement luxembourgeois, des dossiers économiques.

En 1983, il quitte cette fonction pour celle de secrétaire de légation de la Direction politique au ministère des Affaires étrangères.

De 1984 à 1989, il est chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Jacques Poos.

De 1990 à 1992, Nicolas Schmit occupe le poste de conseiller à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Il participe aux travaux de la Conférence intergouvernementale menant au traité de Maastricht.

De 1992 à 1998, il dirige le Département des relations économiques internationales et de la coopération au ministère des Affaires étrangères.

De 1998 à 2004, il est ambassadeur représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles. De 2000 à 2001, il est également le représentant personnel à la Conférence intergouvernementale qui a préparé le traité de Nice. De 2002 à 2003, il représente par ailleurs le gouvernement en tant que membre suppléant aux réunions de la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe.



Ministère du Travail et de l'Emploi
26, rue Sainte-Zithe
L-2763 Luxembourg
Tél. : +352 247-86100
Fax : +352 247-86140

Direction de l'immigration
(Ministère des Affaires étrangères)
12-16, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Tél. : +352 247-84040
Fax : +352 22 16 08

Annuaire des sites publics
www.etat.lu